



Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien

Programme d'études et cours de formation

Procédures pour la mise en œuvre
des mesures du ressort de l'État du port
de la Commission des thons de l'océan Indien



Fermer les ports aux navires INN

Remerciements

Le cours de formation de la CTOI sur les MREP a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne au titre de la subvention « *Assistance technique aux pays en développement de la CTOI pour améliorer la mise en œuvre des MCG de la CTOI et l'application des mesures du ressort de l'État du port* ». Cette subvention est une contribution volontaire de l'Union européenne au Fonds spécial de la CTOI pour le renforcement des capacités, destinée à assurer le respect des mesures de conservation et de gestion de la CTOI. Le Fonds de renforcement des capacités est créé en vertu de la Résolution 12/10.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :



La Commission des thons de l'océan Indien

Le Chantier Mall

PO Box 1011, Victoria, Seychelles

Tél : + 248 422 54 94

Fax : + 248 422 43 64

secretariat@iotc.org

www.iotc.org

© CTOI 2013



Cofinancé par l'Union européenne

Note : ce document est la traduction du programme de formation dans sa version original Anglaise. Pour plus de détails, se reporter à l'original.

Introduction

Ce cours a été conçu dans le but de renforcer la mise en œuvre de la Résolution de la CTOI 10/11 sur les mesures du ressort de l'État du port destinées à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Résolution de la CTOI 10/11), qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2011.

Le cours traite de l'élaboration des mesures du ressort de l'État du port par la communauté internationale et des mesures de gestion concomitantes mises en place par la CTOI concernant le contrôle par l'État du port et l'inspection des navires de pêche étrangers. Il aborde les principaux aspects de la formation des inspecteurs de pêche destinée à leur transmettre des connaissances théoriques pour mettre en œuvre, de manière concrète et efficace, les mesures du ressort de l'État du port. S'agissant des navires des principaux secteurs de pêche que l'on peut observer dans l'océan Indien, le cours fournit des indications sur l'évaluation de la demande d'entrée au port formulée par les navires et sur l'application des procédures opérationnelles standards par l'État du port durant l'inspection des navires de pêche au port, y compris le suivi du débarquement et du transbordement des captures.

Le cours est structuré en résultats d'apprentissage, chacun d'entre eux étant ventilé en plusieurs tâches d'apprentissage. Parmi les méthodes d'enseignement figurent des exposés s'appuyant sur des présentations PowerPoint suivis d'un échange de questions et de réponses, une présentation vidéo accompagnée de questions et de réponses, des exercices individuels, des exercices de groupe, des exercices pratiques, et la formation sur le terrain axée sur l'inspection des navires dans les ports et le suivi du débarquement et du transbordement des captures. La procédure d'évaluation comprend l'évaluation des résultats des travaux pratiques réalisés par les participants durant la formation et un examen théorique de questions à choix multiples à passer à la fin du cours.

Mise en œuvre du programme de formation

Le programme de formation s'échelonne sur trois à cinq jours d'enseignement en classe et un à deux jours de travail sur le terrain. Chaque journée d'enseignement dispensé en classe est divisée en huit séances de 45 minutes et comprend une pause du matin, une pause-déjeuner et une pause d'après-midi.

Cette formation structurée donnera un aperçu théorique de chacun des résultats d'apprentissage. Les principaux résultats qui couvrent la mise en œuvre concrète des mesures du ressort de l'État du port seront enrichis d'études de cas et de travaux pratiques impliquant la participation en groupe et la participation individuelle.

Méthodes de formation

- Enseignement théorique

L'enseignement théorique sera composé d'exposés utilisant des présentations PowerPoint et s'appuiera sur le manuel de formation comme document de référence principal. L'enseignement théorique sera, par ailleurs, étayé par du matériel vidéo pertinent.

- Travaux pratiques

Durant la formation, des travaux pratiques et des études de cas seront assignés à la fois aux participants individuels et aux groupes de travail pour mettre en évidence les éléments pratiques de l'application des mesures du ressort de l'État du port.

- Évaluation

Les participants seront évalués en permanence tout au long de la formation à travers les travaux pratiques qu'ils réaliseront. À la fin du programme de formation, un questionnaire à choix multiples sera organisé pour évaluer le niveau de compréhension du contenu théorique du cours.

Matériel pédagogique utilisé dans le cadre de la formation

- Manuel de formation : « Procédures pour la mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port de la Commission des thons de l'océan Indien » ;
- Projections PowerPoint ;
- Présentations vidéo ;
- Guides d'identification des espèces destinés aux inspecteurs des pêches ;
- Guide de traduction pour les inspecteurs des pêches ;
- Carnet de notes des inspecteurs des pêches,
- Trousse à outils des inspecteurs.

Bibliothèque sur les mesures du ressort de l'État du port

Pour chaque résultat d'apprentissage, les présentations PowerPoint, les documents (ex. rapports techniques, lignes directrices, etc.) et les vidéos présentées durant la formation seront remis aux participants. Ces documents et vidéos constituent la bibliothèque des mesures du ressort de l'État du port dont le but est de fournir aux participants des informations complémentaires spécifiques aux résultats d'apprentissage.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 1 :

Organisation et rôle de la CTOI dans la gestion de la pêche au thon

Objectif :

Permettre aux participants de comprendre le cadre et les procédures de gestion de la Commission des thons de l'océan Indien.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
1.1	Comprendre le processus de gestion des pêches et l'importance de la CTOI, en tant qu'ORGP, dans la gestion des ressources thonières.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Questions et discussions
1.2	Comprendre la structure, le rôle et les responsabilités de la CTOI et la fonction de ses comités, et comment les mesures de conservation et de gestion sont élaborées et adoptées par les CPC.	
1.3	Comprendre le rôle et les responsabilités des membres de la CTOI dans l'application des résolutions (MCG).	

Description :

Ce résultat d'apprentissage permet au participant d'acquérir des connaissances de base du processus de gestion régional entrepris par la CTOI en tant qu'ORGP thonière, qui comprend :

- la structure de la CTOI ;
- le rôle et les responsabilités des CPC pour assurer l'efficacité des travaux de la CTOI ;
- la définition des parties contractantes et des parties non contractantes coopérantes ;
- leurs moyens de coopération ;
- la façon dont les résolutions sont élaborées et adoptées, et
- ce que l'on attend au niveau national des parties contractantes et des parties non contractantes coopérantes pour mettre en œuvre les mesures de conservation et de gestion.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 2 :

Implications de la pêche INN

Objectif :

Permettre de comprendre, dans les grandes lignes, les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et leurs :

- incidences sur la gestion des pêches ;
- impacts sur les pêcheries nationales, régionales et internationales et sur la durabilité des ressources,
- impacts socio-économiques.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
2.1	Comprendre la définition des activités de pêche non déclarée et non réglementée et être en mesure d'identifier les activités INN.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Questions et discussions
2.2	Comprendre les mécanismes et les mesures mis en place au niveau régional et international (ORGP) pour lutter contre les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée.	
2.3	Comprendre l'incidence négative des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée sur la gestion des pêches.	
2.4	Comprendre l'impact socio-économique de la pêche INN sur les communautés côtières des États en développement.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage met en évidence l'incidence des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée sur les ressources halieutiques et sur la manière dont la pêche INN compromet le processus de gestion de la pêche au thon de la CTOI qui appuie l'importance de l'application des mesures du ressort de l'Etat du port dans la lutte contre les activités INN.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 3 :

Aperçu de la pêche au thon dans l'océan Indien (Espèces, captures et effort de pêche, flux des prises, ports)

Objectif :

Donner un aperçu de la pêche au thon dans l'océan Indien : le thon et ses espèces apparentées, la capture et l'effort de pêche des différentes flottilles, le flux des captures débarquées ou transbordées dans les ports par rapport aux captures transbordées en mer, et leur valeur dans le contexte mondial.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
3.1	Introduction aux statistiques sur les prises des principales espèces cibles capturées dans la région de l'océan Indien.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Questions et discussions
3.2	Comprendre la valeur de la pêche au thon dans l'océan Indien et la contribution des pêcheries spécifiques aux captures totales : senneurs à senne coulissante, palangriers, canneurs et filets maillants.	
3.3	Connaître les principaux ports de la région de l'océan Indien qui soutiennent la pêche au thon.	
3.4	Bien connaître les zones statistiques et les engins de pêche utilisés dans la région de l'océan Indien.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage fournit à l'inspecteur des pêches un aperçu général de la valeur de la pêche au thon dans l'océan Indien, des captures prises par les différents types d'engins de pêche et des ports qui soutiennent la pêche au thon dans l'océan Indien.

Observation :

L'élément important de cette section est de permettre aux inspecteurs des pêches d'acquérir une connaissance des principaux ports de la région de l'océan Indien qui soutiennent la pêche au thon, des périodes et des endroits où les flottilles thonières débarquent leurs prises et, par conséquent, des situations où les mesures du ressort de l'État du port efficaces doivent être mises en œuvre.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 4 :

Examen des processus de l'ONU et de la FAO dans l'élaboration des mesures du ressort de l'État du port

Objectif :

Donner un aperçu général des étapes majeures internationales dans l'élaboration des mesures du ressort de l'État du port, nommément la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS), l'Accord d'application de la FAO, le PAI-INN et le Dispositif type de la FAO sur les MREP, et l'Accord FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port (Accord MREP).

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
4.1	Comprendre l'élaboration des instruments internationaux par l'ONU et la FAO, menant à l'Accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Vidéo d'introduction sur les MREP
4.2	Les participants devront connaître les objectifs des différentes mesures pour être en mesure de faire un renvoi aux articles contenus dans les mesures qui peuvent fournir un appui international à la législation nationale des États du port dans le cadre de l'application des mesures du ressort de l'État du port (MREP).	
4.3	Avoir une connaissance étendue des grandes lignes et de la structure de l'Accord FAO de 2009 relatif aux mesures du ressort de l'État du port.	
4.4	Saisir l'importance et la valeur des mesures du ressort de l'État du port pour lutter efficacement contre la pêche INN et atténuer les faiblesses du système de contrôle des États du port sur leurs navires.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage donne une vue d'ensemble des étapes clés dans l'élaboration de l'Accord FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port et met en évidence les mesures internationales qui s'inscrivent dans les instruments contraignants susceptibles d'influencer la législation nationale sur les MREP.

Les instruments ou accords pertinents qui seront présentés sont les suivants :

- La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS, 1982) ;
- L'Accord d'application de la FAO (Accord d'application de 1993) ;
- L'Accord de l'ONU sur les stocks de poissons chevauchants (UNFSA, 1995) ;
- La PAI-INN de la FAO (2001) ;
- Le Dispositif type relatif aux MREP (2005),
- L'Accord FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port (MREP FAO, 2009).

Observation :

Il met en exergue les instruments contraignants et non contraignants de l'ONU et de la FAO et les dispositions spécifiques de ces instruments qui sont liées aux mesures du ressort de l'État du port.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 5 :

**Aperçu de la Résolution de la CTOI relative aux mesures
du ressort de l'État du port
(Résolution 10/11)**

Objectif :

Présenter le contexte historique des résolutions de la CTOI relatives aux mesures du ressort de l'État du port qui ont conduit à la Résolution 10/11 sur les mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Décrire en détail les éléments clés de la Résolution de la CTOI 10/11, en notant le rôle et les responsabilités de toutes les parties - État du pavillon, État du port, secteur industriel et Secrétariat de la CTOI dans l'application de la Résolution.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
5.1	Saisir le contexte de l'évolution historique des résolutions relatives aux mesures du ressort de l'État du port élaborée par la CTOI depuis 2001.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
5.2	Maîtriser parfaitement la structure et le contenu de la Résolution de la CTOI 10/11 relative aux mesures du ressort de l'État du port.	
5.3	Comprendre le rôle et les responsabilités de l'État du port dans la mise en œuvre de la Résolution 10/11.	
5.4	Comprendre le rôle et les responsabilités de l'État du pavillon du navire dans la mise en œuvre de la Résolution 10/11.	Questions et discussions
5.5	Comprendre le rôle et les responsabilités du secteur de la pêche pour répondre aux exigences de la Résolution 10/11.	
5.6	Comprendre le rôle et les responsabilités du Secrétariat de la CTOI dans la mise en œuvre de la Résolution 10/11.	

Description :

Le résultat d'apprentissage fournit un contexte historique des mesures de gestion et de conservation des résolutions de la CTOI relatives au contrôle par l'État du port qui ont été incorporées dans la Résolution 10/11. Les participants doivent maîtriser parfaitement la Résolution de la CTOI 10/11 relative aux mesures du ressort de l'État du port. L'enseignement vise à permettre aux inspecteurs de mieux comprendre, d'une part, le contenu de la résolution et des responsabilités de l'État du port, de l'État du pavillon du navire et du secteur de la pêche afin de répondre aux exigences de la Résolution, et d'autre part, le rôle et les responsabilités du Secrétariat de la CTOI dans la mise en œuvre de la Résolution 10/11.

Observation :

Une grande partie de cette section est destinée à aider les inspecteurs des pêches à comprendre les responsabilités de toutes les parties dans la mise en œuvre de la Résolution relative aux mesures du ressort de l'État du port et de la manière dont elles communiquent entre elles durant les diverses étapes de l'application des mesures du ressort de l'État du port.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 6 :

Description des opérations, des engins et des méthodes de pêche

Objectif :

Décrire les différentes méthodes et engins de pêche utilisés dans la région et les paramètres qui doivent être identifiés et enregistrés pour chaque type d'engin. Les principaux engins couverts sont : la senne coulissante, la palangre pélagique, la canne et le filet maillant.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
6.1	Reconnaître les composants des engins de pêche et comprendre les opérations des senneurs à senne coulissante dans la capture et la conservation des poissons à bord.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
6.2	Reconnaître les composants des engins de pêche et comprendre les activités des palangriers pélagiques, la transformation et la conservation des captures à bord.	
6.3	Reconnaître les composants des engins de pêche et comprendre les opérations des canneurs dans la capture et la conservation des poissons à bord.	
6.4	Reconnaître les composants des engins de pêche et comprendre les opérations des fileyeurs et la conservation des captures à bord.	Vidéos
6.5	Donner un vaste aperçu des autres méthodes de pêche qui peuvent être observées dans la région de l'océan Indien à bord de navires de pêche.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage fournit aux inspecteurs des pêches une connaissance pratique des différentes méthodes de pêche utilisées pour capturer le thon et ses espèces apparentées dans l'océan Indien de sorte qu'ils soient en mesure :

- d'identifier et de nommer les composants des engins utilisés dans les différentes méthodes de pêche ;
- de comprendre les fonctions et les spécifications des divers composants des engins,
- d'enregistrer les paramètres des engins de pêche et de les recouper aux conditions liées aux engins spécifiées dans l'autorisation de pêcher (ATF) délivrée par l'État du pavillon ou stipulée dans les licences de pêche délivrées par un État côtier.

Observation :

Il est important d'avoir une connaissance approfondie des engins de pêche les plus utilisés dans la pêche au thon dans l'océan Indien pour être en mesure de recouper l'application des mesures de conservation et de gestion applicables à ces engins ou aux navires de pêche qui les exploitent.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 7 :

Systemes de navigation de base, systemes de navigation électronique et équipement de communication

Objectif :

Reconnaître les systèmes de navigation de base, les systèmes de navigation électronique et le matériel de communication susceptibles de se trouver à bord d'un navire de pêche.

Être en mesure de lire et de comprendre les positions en latitude et longitude pour pouvoir vérifier les données de position en examinant les informations contenues dans le livre de pêche du navire.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
7.1	Être capable d'identifier et de comprendre les systèmes de navigation de base et l'équipement de communication qui se trouvent à bord d'un navire et qui peuvent être utilisés pour vérifier les données sur les positions et les activités des navires.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Questions et discussions
7.2	Comprendre et enregistrer le système mondial de latitude et de longitude et être en mesure de tracer et lire une carte. Être capable de se référer à une position sur une carte électronique (traceur) et de la reproduire sur une carte papier.	
7.3	Savoir marquer et lire une route entre deux positions et calculer la vitesse et la distance.	
7.4	Comprendre comment fonctionnent les systèmes à balayage acoustique et les systèmes sonar et être en mesure d'enregistrer la profondeur en mètres et/ou en brasses.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage permet de mieux comprendre les systèmes de navigation de base, les systèmes de navigation électroniques et l'équipement de communication que l'on peut trouver à bord d'un navire. Les inspecteurs doivent être en mesure de reconnaître ces systèmes et de comprendre les données qu'ils enregistrent et qui en sont extraites.

Les inspecteurs doivent être capables de lire les positions affichées sur une carte en latitude et longitude, de vérifier les positions géographiques enregistrées dans les livres de bord des navires et d'appliquer les calculs de base « distance x vitesse ».

Observation :

Il est important que les inspecteurs de pêche puissent comprendre les systèmes de navigation et déterminer avec précision une position lorsqu'ils mènent des enquêtes sur les activités de pêche INN dans les eaux d'État côtiers ou dans les zones d'ORGP où les navires ne sont pas autorisés à pêcher.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 8 :

Systèmes de surveillance des navires

Objectif :

Donner un aperçu de la fonction et des systèmes VMS que les inspecteurs des pêches sont plus susceptibles de rencontrer à bord des navires de pêche opérant dans la région de l'océan Indien.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
8.1	Comprendre le fonctionnement d'un VMS, les différentes méthodes de production de rapports et les données que peut recueillir chaque système.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
8.2	Identifier les différents systèmes VMS à partir de leurs boîtiers de raccordement et antenne.	
8.3	Comprendre les spécifications des VMS dans la Résolution de la CTOI 03/06.	
8.4	Être capable d'inspecter et de vérifier les installations VMS pour toute irrégularité de fonctionnement qui comprend : <ul style="list-style-type: none">• la panne d'électricité ;• le blocage du signal d'antenne,• la falsification d'information par le biais d'alimentations externes connectées aux unités.	Questions et discussions

Description :

Ce résultat d'apprentissage fournit un guide sur les spécificités des principaux systèmes VMS et permet d'identifier les unités que les inspecteurs pourraient observer à bord des navires de pêche dans la région.

Les inspecteurs doivent mesurer l'importance et la valeur des données VMS lorsqu'il s'agit de vérifier les déplacements passés des navires et leurs positions enregistrées pour chaque opération de pêche en haute mer et dans la ZEE de l'État du port ou d'un autre État côtier.

Il fournit un guide pour détecter les éventuels moyens que pourraient employer les exploitants de navires pour falsifier les données VMS.

Observation :

Il y a lieu de souligner le rôle des VMS dans le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche. Par ailleurs, il est nécessaire que l'État du pavillon coopère avec le CSP national lorsque ce dernier traite les données reçues par sa flotte.

Description :

Ce résultat d'apprentissage a pour objet de servir de guide en matière d'éthique et de comportement professionnel que doivent suivre les inspecteurs dans l'exercice de leurs fonctions :

1. Les inspecteurs doivent comprendre les conséquences éthiques de l'acceptation de dons et les implications que comporte l'acceptation de pots-de-vin ;
2. Indiquer clairement l'autorité qui est dévolue aux inspecteurs et la mesure dans laquelle elle est prescrite par la loi de l'État du port. Les inspecteurs doivent saisir l'importance de bien communiquer leur identité et être conscients de la responsabilité et des conséquences qu'implique l'utilisation de leurs pouvoirs ;
3. La formation met en exergue l'importance du port de l'uniforme, qui les dépeint comme des représentants de leur État et rehausse leur autorité,
4. Les inspecteurs doivent être conscients de l'importance d'assurer la confidentialité des informations sur les captures, la position et les produits et de ne pas véhiculer, discuter ou commenter toute information d'un navire à un autre.

Ce résultat d'apprentissage s'adresse aussi aux procédures de santé et de sécurité que les inspecteurs doivent connaître et respecter à bord d'un navire dans l'exercice de leurs fonctions. La formation souligne les dangers spécifiques, les vêtements de protection nécessaires, et la tentative d'adopter des méthodes de travail sûres et proactives visant à prévenir les accidents.

Les instructions en matière de santé et de sécurité sont les suivantes :

- sécurité des navires, équipement de sécurité et port de vêtements de sécurité ;
- méthodes de travail sûres en travaillant sur le pont supérieur et lorsque des produits sont débarqués ou transbordés ;
- entrer dans des espaces clos, danger de fuites de gaz, et procédures pour pénétrer dans des compartiments fermés,
- dangers de travailler dans des températures en dessous de zéro dans les cales à poisson.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 10 :

Demande préalable d'entrée au port : Description des champs et évaluation des risques

Objectif :

Comprendre la structure et la fonction du formulaire de la demande préalable d'entrée au port et fournir des descriptions de champs exhaustives pour être en mesure d'analyser les informations fournies dans les formulaires soumis par les navires de pêche.

Comprendre les procédures opérationnelles standards (POS) d'analyse de données contenues dans le formulaire AREP ; prendre aussi connaissance des activités éventuelles des navires dans des zones relevant de la compétence d'autres ORGP.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
10.1	Rechercher, en ligne, des détails sur les listes des navires des ORGP. Extraire des informations relatives à l'autorisation de pêcher des navires et recouper les statuts des navires avec d'autres listes INN dans le monde.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
10.2	Communiquer avec les entités qui ont délivré aux navires des autorisations de pêche pour vérifier les informations fournies en utilisant le formulaire prescrit : « <i>Demande d'informations supplémentaires suite à une demande d'entrée au port</i> ».	
10.3	Analyser les informations supplémentaires fournies par l'État du pavillon (ou l'État côtier) en réponse à la demande d'informations supplémentaires (ex., ATF, livres de pêche, déclarations de transbordement).	Tâches des groupes de travail
10.4	Remplir la « <i>Liste de vérification – Évaluation de la demande préalable d'entrée au port</i> ».	Exemples pratiques
10.5	Notifier les navires du résultat de l'évaluation en utilisant le formulaire « <i>Notification au navire de pêche suite à une demande d'entrée au port</i> ».	

Description :

Ce résultat d'apprentissage permet de mieux comprendre la procédure à suivre lorsqu'un navire demande d'entrer dans un port, qui comprend :

- une description des formats des champs et des informations requises dans chaque champ de l'AREP ;
- le recoupement des informations pour évaluer le degré de risque à l'aide des outils Internet et des informations supplémentaires fournies par l'État du pavillon et les ORGP,
- la procédure de demande d'informations complémentaires d'un État du pavillon.

Observation :

L'État du port doit tenir un registre détaillé du processus d'évaluation en utilisant la « *Liste de vérification – Évaluation de la demande préalable d'entrée au port* ».

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 11 :

Formulaires CTOI de rapport d'inspection au port : Contenu et descriptions des champs

Objectif :

Comprendre les exigences contenues dans les champs du Formulaire de rapport d'inspection au port de la CTOI et du Formulaire de rapport B sur le respect des MCG de la CTOI, et se familiariser avec les procédures de suivi après soumission du rapport aux parties concernées dans les délais prescrits.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
11.1	Se familiariser avec chaque champ dans les rapports d'inspection et enregistrer les informations pertinentes recueillies lors de l'inspection des navires.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Études de cas des groupes de travail Exemples pratiques
11.2	Tenir un carnet personnel en liaison avec les formulaires prescrits pour enregistrer toute information complémentaire ou accessoire qui n'est pas saisie régulièrement dans le format de rapport officiel.	
11.3	Être au courant de la procédure et du délai de soumission des rapports à toutes les parties concernées, dont une copie au capitaine du navire.	
11.4	Introduire les mesures de suivi pouvant être requises s'il existe des preuves qui peuvent indiquer que le navire s'est livré à des activités INN.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage permet aux inspecteurs de mieux connaître les méthodes destinées à enregistrer les informations pertinentes dans chaque champ de rapport d'inspection et de se familiariser avec le format de rapport sous lequel il convient de soumettre les informations au cours de l'inspection d'un navire conformément aux MCG de la CTOI.

Les inspecteurs doivent aussi connaître les procédures de soumission des rapports aux parties concernées dans les délais prescrits conformément à la Résolution.

Observation :

Le rapport d'inspection au port est le dossier principal de l'État du port à la suite d'une inspection. Par conséquent, il est important que l'inspecteur comprenne les données et le format qu'exigent les rapports d'inspection.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 12 :

Inspections à bord des navires de pêche Procédures opérationnelles standards

Objectif :

Les inspecteurs doivent maîtriser parfaitement la procédure d'inspection des navires qui ont été autorisés à entrer dans un port et doivent recevoir un guide « étape par étape » concernant les mesures à prendre pour réaliser une inspection à bord d'un navire de pêche ou d'un navire impliqué dans des activités liées à la pêche. Les procédures opérationnelles standards sont aussi conformes aux champs du rapport d'inspection.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
12.1	Comprendre toutes les étapes des procédures opérationnelles standards requises pour inspecter un navire de pêche ; savoir quoi demander au capitaine, où chercher, quelles informations recouper, avec quoi et dans quel but.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
12.2	Comprendre et se familiariser avec les mesures de conservation et de gestion de la CTOI applicables aux navires de pêche pour vérifier si ces derniers respectent ces mesures.	Études de cas des groupes de travail.
12.3	Les inspecteurs doivent être en mesure d'évaluer les informations obtenues à bord pour vérifier ou recueillir des preuves de pêche INN ou d'activités de soutien à la pêche INN s'il en existe.	Exemples pratiques

Description :

Ce résultat d'apprentissage fournit un guide « étape par étape » détaillé pour l'inspection à bord des navires de pêche. Les POS décrivent les mesures à prendre depuis le moment précédant la montée à bord d'un navire jusqu'à la réalisation des rapports d'inspection, ce qui comprend la vérification des documents du navire et des registres des captures (livres de pêche), l'inspection physique des engins de pêche et des compartiments du navire, l'estimation des captures à bord, la vérification des autorisations et des déclarations de transbordement, la vérification des mesures applicables aux tortues marines, aux ailerons de requins, aux requins-renards, aux oiseaux de mer et au système de documentation des captures.

Observation :

Les inspecteurs sont tenus d'avoir une connaissance approfondie des POS dans le cadre des inspections de navires car ces procédures font partie intégrante de la mise en œuvre de la Résolution de la CTOI relative aux mesures du ressort de l'État du port.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 13 :

Identification des poissons et des produits

Objectif :

Fournir un guide pour identifier les poissons et les produits que l'on peut trouver à bord d'un navire ou qui peuvent être observés au cours du suivi et contrôle des opérations de débarquement ou de transbordement. Le guide permet aussi de mieux comprendre les facteurs d'extension employés pour reconvertir le produit au poids frais (vif) du poisson.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
13.1	Connaître et comprendre les caractéristiques clés pour identifier les principales espèces de poissons capturés dans la zone CTOI. Être capable de saisir et d'identifier le poisson frais ou le poisson congelé en saumure « au plus haut degré de certitude ».	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Vidéos Exemples pratiques Évaluation
13.2	Connaître et comprendre les caractéristiques clés pour identifier un produit transformé par espèce ou par famille.	
13.3	Comprendre les facteurs de conversion et les calculs permettant de déterminer le poids frais (vif) de produits enregistrés. Comprendre les formules destinées à : <ul style="list-style-type: none">• convertir le poids des produits en poids frais pour vérifier les entrées des captures dans les livres de pêche ;• calculer le rapport entre le poids des ailerons de requins et le poids des troncs,• recouper les poissons débarqués en usine avec les données du livre de pêche.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage fournit un guide aux inspecteurs pour leur permettre d'identifier avec certitude les poissons et les produits de différentes pêcheries qu'ils observeront au cours de l'inspection de navires et durant le contrôle des opérations de débarquement ou de transbordement. Ces guides sont aussi conçus pour fournir des informations sur les facteurs d'extension employés pour convertir le poids enregistré de divers produits en poids à l'état frais.

Observation :

Il est important de savoir utiliser les facteurs de conversion et de convertir le poids d'un produit enregistré en poids frais lors de la comparaison du poids déclaré des captures avec la quantité déclarée et contrôlée des captures dans les cales du navire, et d'être en mesure de détecter toute éventuelle sous-déclaration de captures par le capitaine du navire de pêche.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 14 :

Suivi des opérations de débarquement et de transbordement

Objectif :

Comprendre les différentes méthodes utilisées pour débarquer ou transborder le poisson à partir de thoniers senneurs, de thoniers palangriers, de canneurs, de fileyeurs, et d'un navire transporteur à un autre. Présenter les méthodes utilisées pour estimer le nombre d'unités, le poids unitaire et la composition par espèce et porter ces résultats au nombre total des quantités débarquées ou transbordées pour les différentes méthodes de déchargement. Fournir un guide pour remplir les formulaires de suivi utilisés pour enregistrer les opérations de débarquement/transbordement.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
14.1	Comprendre les différentes méthodes utilisées pour débarquer ou transborder du poisson des navires de pêche et des navires transporteurs.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Études de cas des groupes de travail Vidéo
14.2	Apprendre les différentes méthodes utilisées pour estimer le nombre d'unités, le poids unitaire et la composition des espèces lors du débarquement ou du transbordement en utilisant : a) les charges soulevées de grappes de troncs de poissons ou de produits congelés ; b) les filets à fret contenant du poisson en vrac et / ou des produits de la pêche.	
14.3	Comprendre les différentes méthodes utilisées pour estimer les poids unitaires et les porter au poids d'une charge soulevée en : a) obtenant le nombre d'unités enregistrées et les poids totaux déclarés par navire ; b) enregistrant le poids de chaque charge soulevée à l'aide d'une balance à crochet ; c) estimant visuellement les poids des unités, d) enregistrant les poids dans l'usine / l'entrepôt frigorifique.	
14.4	Connaître les méthodes d'échantillonnage pour déterminer la composition des espèces	
14.5	Savoir comment remplir les formulaires de suivi pour enregistrer les opérations de débarquement et de transbordement	

Description :

Le résultat d'apprentissage 14 a pour objectif de se familiariser avec les différentes méthodes utilisées pour débarquer le poisson au port à partir de différents types de navires ; de fournir un guide sur les différentes méthodes employées pour estimer le nombre d'unités, le poids unitaire et la composition par espèces et porter ces résultats au nombre total des quantités débarquées ou transbordées pour chaque méthode de déchargement ; et de comprendre comment remplir les formulaires de suivi (A) et (B) pour enregistrer des informations sur les opérations de déchargement en temps réel et résumer le nombre et le poids pour l'ensemble des opérations.

Observation :

Le suivi et le contrôle du déchargement est un élément essentiel de la formation requise pour mettre en œuvre la Résolution MREP de la CTOI dans la mesure où la quantité débarquée ainsi que les captures conservées à bord doivent correspondre à la quantité déclarée dans le livre de pêche. Si ce n'est pas le cas, cela pourrait susciter des soupçons de transbordement en mer.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 15 :

Procédures de suivi et partage d'information

Objectif :

Comprendre les procédures de déclaration liées aux mesures prises par l'État du port conformément à la Résolution suivant l'inspection d'un navire, ou lorsqu'un navire s'est avéré être impliqué dans des activités INN et s'est vu refuser l'entrée au port, ou si l'entrée lui a été accordée aux fins d'inspection et que l'on découvre ou confirme, par la suite, que le navire a été impliqué dans des activités INN.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
15.1	Fournir un guide pour le contenu et la diffusion de l'information lorsqu'un navire se voit refuser l'entrée au port [communiquer le format à l'État du pavillon].	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
15.2	Comprendre la procédure et le compte rendu lorsqu'un navire est autorisé à entrer dans un port mais se voit refuser les services portuaires [communiquer le format à l'État du pavillon].	
15.3	Être au fait de la procédure établie pour demander qu'un navire soit inscrit sur la liste des navires INN.	
15.4	Comprendre les responsabilités des États du pavillon.	
15.5	Comprendre l'information qui doit être communiquée à la CTOI ainsi que les devoirs et responsabilités du Secrétariat de la CTOI.	
15.6	Reconnaître l'importance de créer un système national d'information qui permettra de stocker et de partager des informations avec d'autres États côtiers ou ORGP.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage fournit un guide détaillé sur les délais et la diffusion de rapports à toutes les parties concernées dans le processus de suivi conformément à la Résolution, sur les mesures de l'État du port à la suite d'une inspection ayant révélé des preuves de pêche INN (refus d'utilisation des installations portuaires, mesures d'exécution de la législation nationale et poursuites judiciaires, inscription sur la liste INN de la CTOI), sur les mesures de l'État du pavillon, et sur les responsabilités et fonctions du Secrétariat de la CTOI.

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 16 :

**Procédures légales, règles de preuve
et interrogation du contrevenant présumé**

Objectif :

Ce résultat d'apprentissage a pour objet de fournir un guide complet sur les méthodes de collecte, de conservation et d'enregistrement des éléments de preuve durant une procédure d'inspection lorsqu'il existe des preuves que le navire a été impliqué dans des activités de pêche INN.

N°	Tâches d'apprentissage	Méthode d'enseignement
16.1	Comprendre les procédures pour : <ul style="list-style-type: none">• mener des interrogations ;• recueillir et conserver des preuves médico-légales des captures ou de l'engin de pêche impliqués dans l'infraction ;• recueillir et vérifier des preuves photographiques,• sauvegarder des documents comme pièces justificatives.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
16.2	Comprendre les procédures pour : <ul style="list-style-type: none">• procéder à l'arrestation du capitaine de pêche et des responsables ;• procéder à la détention de l'équipage et à la saisie du navire,• se débarrasser des captures périssables.	
16.3	Conserver des notes détaillées qui serviront à la procédure judiciaire.	

Description :

Ce résultat d'apprentissage fournit aux inspecteurs des directives claires sur la façon de recueillir, conserver, traiter et stocker des éléments de preuve conformément aux règles de preuve de la législation de l'État du port. Le passage de l'inspection à l'enquête est mis en évidence.

La formation fournit des instructions sur la manière de faire face à divers scénarios qui peuvent se dessiner lors de l'enquête et sur les moyens de réunir les preuves nécessaires avant d'en arriver au processus judiciaire, qui contribueront à assurer la réussite de la poursuite.

Observation :

L'importance de recueillir des éléments de preuve à partir d'interrogations et de préserver des documents pour satisfaire aux exigences d'une procédure judiciaire, est soulignée.

Programme de formation quotidien

1^e journée

Horaire journalier	Séance	Contenu du cours	Méthodes d'enseignement
9 h 00 à 9 h 45	1	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 1 Organisation et rôle de la CTOI dans la gestion de la pêche au thon RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 2 Implications de la pêche INN	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Vidéo
9 h 45 à 10 h 30	2	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 3 Aperçu de la pêche au thon dans l'océan Indien (Espèces, captures et effort de pêche, flux des prises, ports)	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
Pause du matin			
11 h 00 à 11 h 45	3	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 4 Examen des processus de l'ONU et de la FAO dans l'élaboration des mesures du ressort de l'État du port	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Vidéo sur l'Accord relatif aux MREP
11 h 45 à 12 h 30	4	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 5 Aperçu de la Résolution de la CTOI relative aux mesures du ressort de l'État du port (<i>Résolution 10/11</i>)	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
Pause de mi-journée			
14 h 00 à 14 h 45	5	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 6 Description des opérations, des engins et des méthodes de pêche	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
14 h 45 à 15 h 30	6		Vidéo – opérations de pêche LL, PS, GN, PL.
Pause de l'après-midi			
15 h 45 à 16 h 30	7	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 7 Systèmes de navigation de base, systèmes de navigation électroniques et équipement de communication RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 8 Systèmes de surveillance des navires	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
16 h 30 à 17 h 00	8	Q & R et discussions	

2^e journée			
Horaire journalier	Séance	Contenu du cours	Méthodes d'enseignement
9 h 00 à 9 h 45	1	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 9 Nomination, pouvoirs, éthique et santé et sécurité des inspecteurs.	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Vidéo
9 h 45 à 10 h 30	2		
Pause du matin			
11 h 00 à 11 h 45	3	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 10 Demande préalable d'entrée au port (AREP) - Description des champs, - Méthodes d'évaluation des risques et documents connexes	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Études de cas des groupes de travail.
11 h 45 à 12 h 30	4	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de vérification pour l'évaluation de l'AREP ; • Demande d'informations complémentaires, • Notification au navire de pêche 	Exemples pratiques
Pause de mi-journée			
14 h 00 à 14 h 45	5		
14 h 45 à 15 h 30	6	Tâches des groupes de travail	Travaux d'évaluation
Pause de l'après-midi			
15 h 45 à 16 h 30	7	Rapport des groupes de travail	
16 h 30 à 17 h 00	8	Q & R et discussions	

3^e journée

Horaire journalier	Séance	Contenu du cours	Méthodes d'enseignement
9 h 00 à 9 h 45	1	CPC de l'État du port Dispositions relatives aux MREP dans la législation nationale Pouvoirs des inspecteurs Régime de sanctions	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
9 h 45 à 10 h 30	2	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 11 Formulaires CTOI de rapport d'inspection au port : contenu et description des champs	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint Études de cas des groupes de travail Exemples pratiques
Pause du matin			
11 h 00 à 11 h 45	3	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 11 Formulaires CTOI de rapport d'inspection au port sur le respect des MCG de la CTOI : contenu et description des champs	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
11 h 45 à 12 h 30	4		
Pause de mi-journée			
14 h 00 à 14 h 45	5	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 12 Procédures opérationnelles standards – Inspections à bord des navires de pêche	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
14 h 45 à 15 h 30	6		Études de cas des groupes de travail
Pause de l'après-midi			
15 h 45 à 16 h 30	7	Études de cas des groupes de travail Tâches des groupes de travail	Travaux d'évaluation
16 h 30 à 17 h 00	8	Rapports des groupes de travail	Rapports

4^e journée			
Horaire journalier	Séance	Contenu du cours	Méthodes d'enseignement
9 h 00 à 9 h 45	1	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 13 Identification des poissons et des produits PS, PL, GN - Frais & Congelés en saumure	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
9 h 45 à 10 h 30	2	Travaux pratiques sur l'identification des poissons et des produits	Présentation de l'évaluation et vidéo
Pause du matin			
11 h 00 à 11 h 45	3	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 13 (suite) Identification des poissons et des produits LL – Manipulé et congelé	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
11 h 45 à 12 h 30	4	Travaux pratiques sur l'identification des poissons et des produits	Présentation de l'évaluation et vidéo
Pause de mi-journée			
14 h 00 à 14 h 45	5	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 14 Suivi des opérations de débarquement et de transbordement	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
14 h 45 à 15 h 30	6	<ul style="list-style-type: none"> • Thoniers palangriers • Navires transporteurs • Thoniers senneurs • Formulaires de suivi 	Vidéo
Pause de l'après-midi			
15 h 45 à 16 h 30	7	Tâches des groupes de travail	Travaux d'évaluation
16 h 30 à 17 h 00	8	Q & R et discussions	Rapport

5^e journée

Horaire journalier	Séance	Contenu du cours	Méthodes d'enseignement
9 h 00 à 9 h 45	1	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 15 Procédures de suivi Partage d'information	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
9 h 45 à 10 h 30	2	<ul style="list-style-type: none"> • Demander des informations complémentaires suite à une inspection au port (de l'État du pavillon) • Refuser l'entrée au port • Liste INN 	
Pause du matin			
11 h 00 à 11 h 45	3	RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE 16 Procédures légales, règles de preuve et interrogation du contrevenant présumé	Exposé accompagné d'une présentation PowerPoint
11 h 45 à 12 h 30	4	Sauvegarde des informations contenues dans le carnet de l'inspecteur des pêches.	
Pause de mi-journée			
14 h 00 à 14 h 45	5	Évaluations	Questionnaire à choix multiples
14 h 45 à 15 h 30	6		
Pause de l'après-midi			
15 h 45 à 16 h 30	7	Conclusion des tâches et des travaux d'apprentissage	
16 h 30 à 17 h 00	8	Évaluation du cours	Participation de la classe à un questionnaire

Calendrier de la semaine du programme de formation

Horaires journaliers	Séance	1 ^e journée	2 ^e journée	3 ^e journée	4 ^e journée	5 ^e journée
8 h à 9 h		<i>Inscription et présentation.</i>				
9 h 00 à 9 h 45	1	Organisation et rôle de la CTOI dans la gestion de la pêche au thon	Nomination, pouvoirs, éthique, santé et sécurité des inspecteurs	CPC de l'État du port : Disposition relative aux MREP dans la législation nationale, Pouvoirs des inspecteurs, Régime de sanctions	Identification des poissons et des produits PS, PL, GN - Frais & Congelé en saumure <i>Travaux pratiques sur l'identification des poissons et des produits</i>	Procédures de suivi et partage d'informations • Demande d'informations supplémentaires suite à une inspection au port • Refuser l'entrée au port • Liste INN
9 h 45 à 10 h 30	2	Aperçu de la pêche au thon dans l'océan Indien				
Pause du matin						
11 h 00 à 11 h 45	3	Examen des processus de l'ONU et de la FAO dans l'élaboration des mesures du ressort de l'État du port	Demande préalable d'entrée au port (AREP) Description des champs	Formulaire CTOI de rapport d'inspection au port - respect des MCG de la CTOI : contenu et descriptions des champs	Identification des poissons et des produits LL – Manipulé et congelé <i>Travaux pratiques sur l'identification des poissons et des produits</i>	Procédures légales, règles de preuve et interrogation du contrevenant présumé
11 h 45 à 12 h 30	4	Aperçu de la Résolution de la CTOI relative aux mesures du ressort de l'État du port (Résolution 10/11)	Demande préalable d'entrée au port (AREP) Évaluation des risques Méthodologie et documents connexes			Bloc-notes des inspecteurs
Pause mi-journée						
14 h 00 à 14 h 45	5	Description des opérations, des engins et des méthodes de pêche	Tâches des groupes de travail	Procédures opérationnelles standards pour l'inspection des navires de pêche	Suivi des opérations de débarquement et de transbordement	Évaluations <i>(Questionnaire à choix multiple)</i>
14 h 45 à 15 h 30	6					
Pause après-midi						
15 h 45 à 16 h 30	7	Systèmes de navigation de base, systèmes de navigation électronique et équipement de communication	Tâches et rapports des groupes de travail	Tâches et rapports des groupes de travail	Tâches et rapports des groupes de travail	Conclusion des tâches et des travaux d'apprentissage
		Systèmes de surveillance des navires				
16 h 30 à 17 h 00	8	Q & R et discussions	Q & R et discussions	Q & R et discussions	Q & R et discussions	Évaluation du cours